

LA DÉCLARATION ANTI-CORRUPTION

▶ Je ne payerai pas de pots-de-vins

▶ Je n'exigerai pas de pots-de-vins

▶ Je m'engagerai dans des campagnes contre la corruption

▶ Je m'élèverai contre la corruption et signalerai les abus

▶ Je ne soutiendrai que les candidats aux fonctions électorales qui refusent la corruption, rendent des comptes et font preuve de transparence

La corruption, à savoir l'abus de pouvoir reçu en délégation à des fins privées, est nocive. Elle piétine les droits fondamentaux de centaines de millions de personnes à travers le monde, elle a des conséquences désastreuses sur les services offerts par les institutions publiques et elle sape les perspectives d'un avenir meilleur pour les générations futures. J'ai la conviction qu'ensemble nous pouvons mettre fin à la corruption, vaincre l'injustice et l'impunité dans le monde. Par conséquent je m'engage, partout où ce sera possible, à appliquer les principes de la Déclaration anti-corruption. Toutes les formes de corruption doivent être éliminées pour garantir le respect des libertés fondamentales et pour que nous puissions, ensemble, créer un monde où toute personne peut vivre dignement.

Cette Déclaration anti-corruption appuie et est cohérente avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention des Nations Unies contre la corruption. Elle est également en accord avec les valeurs fondamentales de Transparency International : Transparence, Redevabilité, Intégrité, Solidarité, Courage, Justice, Démocratie.

www.transparency.org

